FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation départementale
Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIGNE-LES-BAINS, 5 SEPTEMBRE 2022

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLECTE

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022 À 10 H

CHAPELLE DES PENITENTS À VOLONNE

www.fondation-patrimoine.org/79690

Chapelle des Pénitents © Mairie de Volonne

La délégation Alpes-de-Haute-Provence de la Fondation du patrimoine et la commune de Volonne lancent un appel aux dons pour sauvegarder la chapelle des Pénitents Blancs. Une fois restaurée, cette chapelle sera de nouveau ouverte au public et aux cérémonies religieuses ; elle sera intégrée au circuit de visite des monuments de Volonne.

Les travaux de restauration sont estimés à 126 583 €, et l'objectif de collecte est fixé à 8 000 €.

Les donateurs peuvent participer à la collecte et consulter les contreparties sur la page : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/79690.
Tous les dons font l'objet d'un reçu fiscal.

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Michèle FLORES
06 15 10 71 50
alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org

60, boulevard Gassendi
04000 DIGNE-LES-BAINS

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !
facebook.com/fondation.patrimoine.paca
@ fond_patrimoine
@fondationdupatrimoinepaca

COMMUNE DE VOLONNE

04 92 64 07 57

mairie.volonne@mairie-volonne.eu

Place Charles de Gaulle
04290 VOLONNE

SAUVEGARDER ET RE OUVRIR AU PUBLIC LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA COMMUNE DE VOLONNE

La Chapelle des Pénitents blancs est située dans le centre ancien de Volonne. Ce lieu représente actuellement le premier lieu de culte pour la population Volonnaise. Le bâtiment nécessite aujourd'hui des travaux de réhabilitation, notamment au niveau du clocheton qui présente des signes de fragilité qui ont conduit la Commune à fermer la chapelle momentanément.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'histoire de la chapelle des Pénitents est remplie de péripéties et de rebondissements. Décidée en 1628, la construction ne commence que 40 ans plus tard pour s'établir vers 1664-1666 ! Quatre décennies de délibération échouées, de délits, de contrats résiliés, de faux départ de chantier. Tout commence le 17 février 1628 quand la communauté qui répond au nom de la "confrérie des Pénitents" décide de construire "dans l'enceinte du village une chapelle afin que les habitants puissent se livrer plus facilement au culte ".

ETAT DES LIEUX ET PROJET

Aujourd'hui, cette chapelle est composée d'un clocheton qui date des années 1890, d'une façade occidentale qui donne sur la voie publique et d'un intérieur qui présente un beau volume, naturellement éclairé par la lumière filtrant depuis les trois vitraux.

Grâce à ce projet de rénovation et de sécurisation, la Chapelle des Pénitents va retrouver sa fonction avec la reprise des cérémonies religieuses et pourra être intégrée au circuit de visite du patrimoine local Volonnais. Le clocheton sera reconstruit à l'identique, avec sa cloche existante à la volée.
Seront reprises également, les façades avec enduits à la chaux ainsi que l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au niveau de l'entrée.

FAIRE UN DON

Pour soutenir ce projet un appel aux dons est lancé. Il s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel et historique. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

1. POUR FAIRE UN DON EN LIGNE : WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG/79690

2. POUR FAIRE UN DON PAR CHÈQUE :

adressez un chèque à l'ordre de la «Fondation du patrimoine - chapelle des Pénitents de Volonne», à l'adresse suivante : 60, boulevard Gassendi - 04000 DIGNE-LES-BAINS

1€ DE DÉPENSÉ POUR LE PATRIMOINE = 21€ DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR UN TERRITOIRE.

Chapelle des Pénitents © Mairie de Volonne/ M. Flores